



Mickaël ACHOUCH met la main sur ADN PROTECTION



ACG Management, spécialiste de l'investissement dans les PME françaises non cotées, annonce un investissement dans l'entreprise ADN Protection basée à Fontenay sous Bois (94) aux côtés de Mickaël Achouch, entrepreneur dans le secteur financier et la distribution spécialisée. Le repreneur est accompagné par Entrepreneurs & Finance et soutenu par ACG Management au travers de ses Fonds d'Investissement de Proximité (FIP), Sopromec Participations et BTP Capital Investissement.

Créée dans les années 2010 par Dan Nataf, ADN Protection est spécialisée dans la sécurisation des sites sensibles. ADN Protection propose à ses clients des solutions d'alarme et de vidéosurveillance permettant de sécuriser tous types de site : échafaudage, zones de stockage, installation temporaires, sites inoccupés, etc... En près de 10 ans, l'entreprise a déployé ses solutions de sécurisation aux plus grandes entreprises du BTP (Vinci, Eiffage, Colas, Bouygues Construction,...) et de l'Immobilier (Bouygues Immobilier, Nexity, Promogim,...).

Dans un premier temps, le projet est de faire d'ADN Protection un leader régional avant d'activer un développement à plus grande échelle. L'ambition à moyen terme est de mettre en place un système de franchise à l'ensemble du territoire national et de consolider la recherche de croissance externe.

« Le marché en Ile-de-France sur lequel nous intervenons aujourd'hui est particulièrement porteur et offre une bonne visibilité. A charge pour nous de renforcer notre savoir-faire et de le développer à plus grande échelle : nous prévoyons déjà des recrutements pour conserver la dynamique de croissance d'ADN Protection » confirme Mickaël Achouch.

Entrepreneur à succès et lauréat du Réseau Entreprendre, Mickaël Achouch a vu dans ADN Protection une entreprise au positionnement innovant et dont la qualité des services est saluée de tous, les clients sont pour la plupart fidèles depuis de nombreuses années.

« Le projet de Mickaël répondait à toutes nos attentes dans le cadre d'un projet de reprise par un manager extérieur à la société. Nous avons tous les éléments d'une transition progressive à la tête de l'entreprise : une entreprise saine, rentable et en croissance continue depuis plusieurs années, un repreneur dynamique et aguerri de l'entrepreneuriat, un projet de développement cohérent et ambitieux et, enfin, l'accompagnement financier et opérationnel du fondateur » confie Anthony Lannaute d'ACG Management.

Le fondateur de l'entreprise, Dan Nataf, reste présent au capital du groupe pour assurer une transmission de la société dans la durée.

A propos d'ADN Protection :

Créée en 2011, la société ADN Protection est spécialisée dans l'installation et la maintenance de systèmes d'alarmes et de vidéosurveillance.

Sa mission : lutter contre le vol et la dégradation de sites précaires (chantiers de construction, structures modulaires, bases vie, échafaudages...).

Fort de plusieurs années d'expérience dans le domaine de la sécurité, son fondateur Dan Nataf a su s'entourer d'une équipe de professionnels expérimentés et techniciens qualifiés.

www.fusacq.com

Pays : France

Dynamisme : 24



[Visualiser l'article](#)

De l'audit de sécurité à l'installation en passant par la maintenance, ADN Protection accompagne ses clients au quotidien sur tous leurs sites sensibles.

Source : Communiqué de presse